**Madeleine Brès**

Née le 26 novembre 1842 à Bouillargues, dans le Gard, est la première Française à obtenir le diplôme de docteur en médecine. Née Gebelin, elle a raconté dans *La Chronique médicale* du 1er avril 1895 comment sa vocation médicale est née « J'avais à peine huit ans quand mon père (Ulysse Gebelin), qui était maréchal ferrant et charron de son état — il n'y a pas de sot métier —, me conduisit chez les sœurs où il exécutait des travaux… » À l'hôpital de Nîmes, une religieuse la prend en affection et lui confie quelques interventions mineures, comme la préparation de tisanes et de cataplasmes.

Elle a douze ans quand la famille Gebelin part pour Paris et n'a que quinze ans et un mois lorsqu'elle est mariée à Adrien-Stéphane Brès, un lozérien de 9 ans son aîné, conducteur d'omnibus. Depuis 1861, la voie du baccalauréat est ouverte pour les femmes grâce à Julie-Victoire Daubié et, en 1866, elle se présente devant le doyen de la faculté de médecine de Paris, Charles Adolphe Wurtz, et lui demande son autorisation pour s'inscrire en médecine. Détentrice du baccalauréat, elle se représente devant le doyen de la faculté de médecine de Paris et lui fait remarquer que rien ne s'oppose plus à son inscription aux cours, d'autant que trois étrangères - l'Américaine Mary Putman, la Russe Catherine Gontcharoff et l'Anglaise Élisabeth Garrett - détentrices des diplômes nationaux reconnus équivalents, ont obtenu le droit de suivre les cours de médecine à la faculté. Manifestement, pour une Française, c'est plus délicat.

C’est l’été 1868 et l’an passé, le Conseil de l’Instruction publique se prononça contre l’entrée des femmes en faculté de médecine, car contraire aux bonnes mœurs et à leur condition « naturelle ». En fait, les préjugés sont nombreux dans les milieux scientifiques : peu de force physique, des menstruations qui l’affaiblisse une fois par mois ; enceinte, avec « un gros ventre » comment s’approcher des malades ; grande sensibilité à la vue « du sang, des corps découpés et de la saleté difficilement supportables. » ; d’autres discours évoquent le caractère orgueilleux d’une femme qui souhaite être médecin et donc égale à l’homme dans cette profession : « Ce n’est jamais un rôle secondaire qu’elles ont la prétention de remplir. Et pourquoi ne pas se contenter d’être infirmière ou sage-femme ». Quant au docteur Richelot, vice-président de la Société de médecine de Paris, il éructe dans l’Union médicale, estimant que l’arrivée des femmes constituera une « déplorable tendance […], une maladie de notre époque ». Dans son ouvrage La Femme-médecin, paru en 1875, il écrit que « pour être médecin, il faut avoir une intelligence ouverte et prompte, une instruction solide et variée, un caractère sérieux et ferme, un grand sang froid, un mélange de bonté  et d’énergie, un empire complet sur toutes ses sensations, une vigueur morale et au besoin, une force musculaire.  Ne sont-elles pas au contraire de la nature féminine ».

En 1888, le professeur Jean-Martin Charcot (1825-1893), clinicien, neurologue et académicien, estime que « les prétentions des femmes (pour être médecin) sont exorbitantes, car elles sont contraires à la nature même des choses et à l’esthétique ». En 1900, la revue La médecine moderne souligne que « la femme ne peut être qu’une thérapeute médiocre, […] qu’elle est de ces herbes folles qui ont envahi la flore de la société, […] qu’elle ne sera jamais qu’une excellente garde-malade ».

Reflétant le sentiment général de la communauté universitaire et médicale, le docteur Henri Montanier écrit en 1868 dans la *Gazette des hôpitaux* « *pour faire une femme médecin, il faut lui faire perdre la sensibilité, la timidité, la pudeur, l'endurcir par la vue des choses les plus horribles et les plus effrayantes. Lorsque la femme en serait arrivée là, je me le demande, que resterait-il de la femme ? Un être qui ne serait plus ni une jeune fille, ni une femme, ni une épouse, ni une mère*. » Difficile d'être plus éloquent pour fermer, à l'aide d'arguments spécieux, les portes de la médecine aux femmes.

Les oppositions sont nombreuses et fortes. A la fin du XIXème siècle, toutes les obtentions de diplôme devaient avoir le consentement du mari, les femmes mariées étant jugées irresponsables par le droit français de l'époque. Par ailleurs les jeunes filles ne pouvaient sortir qu'accompagnées d'un chaperon qui les suivaient jusque dans les amphithéâtres. Et les tenues des étudiantes sont examinées de près. D'un point de vue vestimentaire, la féminité doit être bannie. Avoir un cerveau et être élégante, être coquette : ce n'est pas permis. Ces attributs sont réservés à la femme qui reste à la maison et non à celle qui étudie ! Inimaginable, mais à cette époque, être belle et intelligente, ça paraît impossible.

 Mais Charles-Adolphe Wurtz, doyen de la faculté de médecine de Paris, tient sa parole. Il intercède en faveur de sa protégée auprès de Victor Duruy, ministre de l’Instruction Publique qui approuve lui aussi le souhait de Madeleine Brès, mais l'évoque préalablement en Conseil des ministres de Napoléon III. Finalement, c'est l'impératrice Eugénie qui, se référant à la loi du 19 ventôse an XI proclamant la liberté du travail, obtient que soit acceptée l'inscription de Madeleine Brès, enfin acquise après délibération du Conseil des ministres ! Madeleine a alors 26 ans, est mère de trois enfants. Elle doit d'abord obtenir l'accord de son mari pour présenter le baccalauréat ès-sciences, qu'elle obtient en tant que candidate libre.  Le Maire du Ve arrondissement reçoit le consentement de son mari Adrien Brès le 24 octobre 1868. E elle parvient donc à s'inscrire à la Faculté de médecine de Paris grâce à l'intervention de l'impératrice Eugénie et au soutien de Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction Publique. Elle devient élève stagiaire en 1869 dans le service du professeur Broca à l'hôpital de la Pitié.

L'impératrice Eugénie a fait avancer la cause des femmes. Ainsi elle préfère refuser une parure de diamants d'une valeur de 600 000 francs or pour créer un établissement d'éducation gratuite pour des jeunes filles orphelines pauvres. Le bâtiment sera édifié sur l'emplacement de l'ancien marché à fourrage du Faubourg Saint-Antoine dans le XIIème arrondissement de Paris.

**Le récit de Madeleine Brès**

« J’avais à peine huit ans quand mon père, qui était charron de son état – il n’y a pas de sot métier – me conduisit chez les sœurs, où il exécutait des travaux. Ma curiosité naturelle, mon esprit d’observation, devrais-je plutôt dire, qui se manifestait dès cette époque, me portant à examiner tout ce qui se faisait autour de moi, je considérais avec attention les religieuses confectionnant les tisanes et préparant les potions ».

« Il me vint à mon tour l’idée de les imiter, et voici ce que dans ma naïveté d’enfant j’imaginai : je me mis à disposer des chaises, en cercle – ces chaises, dans mon idée, figuraient des malades. Alors je les interpellai, conversant avec elles, m’inquiétant de leur santé, comme si j’avais affaire à des êtres animés. Poussant la comparaison jusqu’au bout, j’allai même jusqu’à verser sur chacune d’elles une mixture que je préparai, retenez bien la recette, avec des pelures d’oranges et de la réglisse noire ! Pour tout dire, j’avais un tel goût pour tout ce qui touchait à la médecine qu’un ami de ma famille, le Dr Pleindoux, me voyant si zélée, si secourable, me disait souvent : « Quelle infirmière tu ferais, mon enfant ! » et il ajoutait plus tard : « Quel dommage que tu ne puisses pas te faire médecin ! »

« Au fait, me disais-je, pourquoi ne deviendrais-je pas médecin ? C’est l’idée qui, depuis longtemps, me hantait, et qui prit à la fin consistance. J’avais été mariée à 15 ans et un mois. J’étais devenue mère de famille ; peu après, j’étais frappée par des revers de fortune inattendus. Le malheur fortifia ma volonté. J’avais 21 ans quand j’allai pour la première fois solliciter une audience du professeur Wurtz, à l’époque doyen de la Faculté. Alors s’engagea ce colloque :

– Voulez-vous, Madame, faire vos études médicales ? Mais avez-vous vos grades universitaires, vos baccalauréats ?  
– Qu’à cela ne tienne... Je les aurai ».

« Mais une hésitation me vient : si, une fois mes diplômes acquis, je n’allais pas être autorisée à suivre les cours de la Faculté de médecine ? Pour plus de sûreté, j’adresse une pétition au ministère de l’Instruction publique, M. Victor Duruy. M. Duruy, ne voulant pas prendre seul la responsabilité de la mesure, en référa au Conseil des ministres. »

« Un heureux hasard voulut que l’Impératrice présidât ce jour-là le Conseil. La souveraine enleva le vote en faveur de l’innovation : « J’espère, dit-elle à ce propos, que ces jeunes femmes trouveront des imitatrices, maintenant que la voie est ouverte. » J’employai quatre années à acquérir les connaissances littéraires et scientifiques nécessaires pour l’obtention de mes deux baccalauréats, puis je commençai ma médecine. »

« Ce ne fut que douze ans plus tard que je fus reçue docteur, le 3 juin 1875, avec une thèse portant pour titre : *Mamelle et allaitement*. Vous pourrez être surpris qu’un aussi long temps se soit écoulé entre ma première inscription et la soutenance de ma thèse ; c’est que de graves événements s’étaient passés dans l’intervalle. En 1870 la guerre, et quelques mois après la Commune, avaient éclaté, et j’avais dû de ce fait interrompre mes études. »

Lors de la guerre de 1870 puis de la Commune, comme beaucoup de femmes, Madeleine Brès va faire le travail d'hommes partis à la guerre. Et tandis qu'à cette époque les femmes ne sont pas autorisées à se présenter au concours, sur la proposition de Monsieur le professeur Pierre Paul Broca, elle va remplir les fonctions d'interne provisoire à la Pitié, pendant les deux sièges de Paris.

A son sujet le professeur Broca écrit: « *Madame Brès est entrée dans mon service en qualité d'élève stagiaire en 1869. Au mois de septembre 1870, l'absence de plusieurs internes appelés dans les hôpitaux militaires, nécessitait la nomination d'internes provisoires. Madame Brès sur ma proposition fut désignée comme interne provisoire. En cette qualité, pendant les deux sièges de Paris et jusqu'au mois de juillet 1871, elle a fait son service avec une exactitude que n'a pas interrompu le bombardement de l'hôpital. Son service a toujours été très bien fait et sa tenue irréprochable. Madame Brès s'est toujours fait remarquer par son zèle, son dévouement et son excellente tenue. Elle nous a particulièrement secondés pendant la dernière insurrection ».*

Après ce récit des événements, Broca ne tarit pas d’éloges, sur sa disponibilité et son sérieux, mais aussi sur ses capacités de médecin. Jules Gavarret, Constant Sappey, Paul Lorain, et Charles Adolphe Wurtz font également son éloge dans un rapport commun :

*« Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisons à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport ».*

Elle est alors mère de trois enfants et déjà veuve. Cependant lorsqu'elle va demander à concourir à l'externat puis à l'internat, l'autorisation lui sera refusée par le conseil de surveillance de l'AP-HP, le directeur de l'administration de l'Assistance publique, malgré des pétitions et des manifestations en sa faveur, lui refuse ce droit au motif suivant : *« S'il ne s'était agi que de vous personnellement, je crois pouvoir dire que l'autorisation demandée eut été probablement accordée… »*Madeleine Brès n'insiste pas. Veuve, elle a la charge de ses trois enfants. Elle décide donc de devenir pédiatre et de s'installer en ville. Le 3 juin 1875, à l'âge de 33 ans, elle soutient sa thèse, préparée dans le laboratoire du professeur Wurtz, dont le titre est « De la mamelle et de l'allaitement », elle est reçue avec la mention « extrêmement bien ». Cinq ans après l'Anglaise Elizabeth Garrett Anderson qui a soutenu une thèse sur la migraine. L'illustre professeur, encore doyen de la Faculté, tint à l'honneur de la présider, et, pour bien indiquer le travail et le courage de la jeune femme, dans un langage simple et élevé, il rappela à l'auditoire les circonstances dans lesquelles il avait reçu la première visite de Madame Madeleine Brès. Elle y mentionne avoir été déterminé « depuis toujours à s'occuper d'une manière [](http://img.over-blog-kiwi.com/0/61/83/70/20150302/ob_1df59e_these-de-madeleine-bres-par-jean-be.jpg)exclusive des maladies des femmes et des enfants et à étudier la question de l'alimentation des enfants d'une façon toute particulière ».

### Madeleine Brès devient ainsi la première femme française médecin de la Faculté de médecine de Paris : "Doyenne des Femmes-Médecins de France" .

Thèse de Madeleine Brès par Jean Béraud

« Au moment de la guerre, mon mari faisait partie de la garde nationale. Bien que mère de trois enfants je demandai à être attachée à un service hospitalier. Sur la proposition de Broca, je fus nommée peu après interne provisoire à l’hôpital de la Pitié. Il faut vous dire qu’à ce moment-là tous les hôpitaux étaient désorganisés. La plupart des internes avaient obtenu de faire du service dans les ambulances, où ils rencontraient des cas plus intéressants, et où ils étaient beaucoup mieux payés que dans les hôpitaux, auxquels ils ne cessaient pas, d’ailleurs, d’être officiellement attachés. Je devais donc faire les pansements de mes camarades, et même signer pour eux les jours qu’ils ne venaient pas, c’est-à-dire presque tous les jours ».

« C’est pendant que j’étais à la Pitié – où je suis restée du mois de septembre 1870 au mois de juillet 1871 – qu’il m’arriva une mésaventure, qui aurait pu devenir tragique. Dans l’espace de trois jours les mitrailleuses firent pleuvoir sur l’hôpital 57 obus. Un des premiers projectiles tomba dans mon propre lit, au moment où je venais de le quitter, et c’est, je dois le dire, à une circonstance toute fortuite que je dois de n’avoir pas été tuée ou grièvement blessée. J’avais dans l’une de mes salles une vieille femme que l’on conservait par charité, et qui était atteinte de bronchite chronique ».

« On avait l’habitude de lui donner une potion diacodée pour lui calmer sa toux. Inquiète de savoir si elle avait reçu son médicament habituel, je m’étais levée, en deux temps, car je couchais sur mon lit toute habillée ; j’allai à la pharmacie pour m’informer. Pendant ma courte absence l’obus éclatait. J’en ai donné les éclats à ma fille qui les conserve précieusement ».

« Vous vous demandez sans doute sur quel pied je vivais avec les étudiants et avec mes chefs de service ? Je dois dire de suite que je n’ai jamais eu à me plaindre de personne. Les chefs de service m’ont donné les certificats les plus flatteurs. Ainsi Broca rendait hommage à mon « exactitude » et « à ma tenue irréprochable ». Les professeurs Gavarret, Sappey, Paul Lorain, Wurtz, se plaisaient à reconnaître que « Madame Brès, par sa tenue parfaite – ce sont les termes mêmes du certificat – a justifié l’ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s’est trouvée forcément en rapport ».

« Le respect, c’est en effet bien le mot, et un respect de bon aloi. Et, à ce propos, je ne vous citerai qu’un trait, un fragment de conversation pris sur le vif : « *Figurez-vous,* *mon cher X*... » disait un jour, en commençant son récit, un étudiant de mon service ; mais il ne confondait aussitôt excuses : « *Oh !* *mille pardons, Madame, j’oubliais* ». Vous voyez la note : on vivait sur un pied de bonne et franche camaraderie, voilà tout ».

Charles-Adolphe Wurtz

« Je ne saurais dire si c’est à cela que je dois d’avoir poursuivi ma carrière médicale, ou si ce n’était pas plutôt chez moi le résultat de la force de volonté unie à la vocation. Toujours est-il que j’avais l’ambition de conquérir tous mes grades, l’internat compris. Dans ce but j’adressai une demande à l’Assistance publique pour être admise au concours de l’externat d’abord, puis de l’internat. Le directeur de l’administration m’opposa une fin de non-recevoir, mais des plus courtoises : « *S’il ne s’était agi que de vous personnellement, m’écrivait-il, je crois pouvoir dire que l’autorisation demandée eût été probablement accordée. Mais le Conseil a compris qu’il ne pouvait ainsi restreindre la question et l’examinant en thèse générale dans son application et ses conséquences d’avenir, le Conseil a eu le regret de ne pouvoir autoriser l’innovation que votre admission aurait* *consacrée.* »

Il s’agit donc de ne pas créer d'antécédent. Suite à ce refus les étudiantes lancent plusieurs pétitions pour obtenir les mêmes droits aux examens et concours que les étudiants. Enfin en 1881, le Conseil de surveillance de l'administration de l'Assistance publique se réunit pour résoudre définitivement la question de l'ouverture de l'externat aux femmes, et de la même façon celle de l'internat en 1885.

« Depuis, on s’est montré plus libéral et nous avons eu des femmes externes en médecine et même des femmes internes ; tant il est vrai que les bonnes idées font toujours leur chemin. Est-ce à dire que les femmes doivent faire de la clientèle sans sélection et traiter toutes sortes de maladies ? Je persiste à croire, pour mon compte, qu’elles doivent s’en tenir à la spécialité des femmes et des enfants. Personnellement, je n’ai jamais donné de consultation à un homme. Je me suis tout entière consacrée à la médecine d’enfants ».

Madeleine Brès établit son cabinet rue Boissy d’Anglans, à Paris, pour les femmes et les enfants en particulier. Devenue spécialiste dans la relation mère-bébé et l’hygiène des jeunes enfants, la ville la charge de faire des conférences aux directrices des écoles maternelles. Elle va aussi diriger un journal Hygiène de la femme et de l’enfant et publier des ouvrages de puériculture. En 1880, elle fonde aux Batignolles une crèche, grâce à des dons de femmes.

« J’aurais pu, étant donné mes études supérieures, faire de la chimie, car j’ai travaillé trois ans dans le laboratoire de Wurtz, et quatre ans dans celui de Frémy. Mais j’ai préféré vulgariser l’hygiène ; cela s’accommodait mieux avec mes goûts. J’ai été, en 1891, envoyée en mission en Suisse pour étudier l’organisation et le fonctionnement des crèches et autres établissements destinés aux enfants du premier âge. Actuellement je suis chargée de faire des cours d’hygiène, suivis de leçons de choses, dans chacune des mairies de Paris. La première j’ai établi les variations de la composition du lait, et le problème de l’alimentation des enfants est une de mes préoccupations ».

« Si je mets du cœur à ma besogne cela tient, croyez-le bien, à ce que, tout en devenant médecin, je suis restée femme ou plutôt mère de famille. J’estime, en effet, que la femme, quelque situation qu’elle occupe, ne doit jamais perdre les attributs de son sexe » conclut Madeleine Brès.

Par la suite, les pétitions qui suivront aboutiront à l'Arrêté préfectoral du 17 janvier 1882 : « *Les femmes sont admises à prendre part au concours de l'externat sous la réserve formelle qu'elles ne* pourront*, en aucun cas, se prévaloir de leur titre d'élèves externes pour concourir à l'internat* ». Puis l'Arrêté préfectoral du 31 juillet 1885 : « *Les élèves externes femmes qui rempliront les conditions déterminées par le règlement sur le service de santé seront admises à prendre part au concours de l'internat. Les internes femmes seront soumises à toutes les règles d'ordre intérieur et de discipline qui concernent les internes hommes ».*Cette décision déclenche une très violente campagne de presse et une quasi émeute le jour du concours...

Madeleine Brès se spécialise dans la relation mère-bébé et l'hygiène des jeunes enfants. L'Association Philotechnique la charge d'un cours d'hygiène. La ville de Paris lui confia le soin de faire, aux directrices des écoles maternelles, des conférences sur l'Hygiène de la première enfance. En 1891, le Ministre de l'Intérieur lui donna la mission d'aller étudier, en Suisse, l'organisation et le fonctionnement des crèches.

Elle exerce alors à Paris, dirige un journal : "Hygiène de la femme et de l'enfant", et publie des ouvrages de puériculture. Docteur en médecine avec quatre enfants elle se dévouera, en tant que précurseur, à la médecine de la femme et de l’enfant pendant 50 ans. En 1880, grâce au généreux concours de quelques femmes reconnaissantes, elle fonde aux Batignolles une crèche modèle.

.Elle dirigea un journal de médecine ayant pour titre : *l’Hygiène de la Femme et de l’Enfant*, et fonda aux Batignolles, grâce au généreux concours de quelques femmes reconnaissantes, une crèche dans laquelle les enfants étaient reçus gratuitement et où, une fois par semaine, les jeunes mères pouvaient écouter des leçons de choses, faites au berceau même de l’enfant, par la fondatrice.

Avant de finir aveugle, pauvre et oubliée Elle décède à Paris (Montrouge) en le 30 novembre 1925

.

**Œuvres et publications**

* *De la mamelle et de l'allaitement* [Thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue le jeudi 3 juin 1875]. imp. E. Martinet, 1875.
* *L'Allaitement artificiel et le biberon*, G. Masson (Paris), in-8°, 77 p. et pl., 1877. Elle décède à Paris en le 30 novembre 1925.

Plusieurs écoles maternelles et crèches en France portent son nom.